

L'UNITE DE CITOYENNETE

Le vingtième siècle aura été celui des grandes concentrations urbaines. La moitié de l'humanité habitera bientôt en ville.

Afin d'encadrer et d'accueillir les grandes migrations de population, une nouvelle discipline apparaît en Europe en 1910 : l'urbanisme.

Presqu'un siècle plus tard, chacun s'accorde à reconnaître que cet outil opérationnel ne présente plus les caractères positifs et rassurants qui nous autorisèrent à loger les citoyens des années cinquante dans des conditions de confort jusqu'alors inégalées.

Moins centralisés que nous pour des raisons historiques, certains pays d'Europe occidentale abordent la crise urbaine actuelle selon des stratégies diverses : fortes délocalisations, multiplication des structures associatives, homogénéisation du territoire au détriment des campagnes et des paysages.

La France des années quatre-vingt a décidé d'accélérer son processus de décentralisation en offrant plus d'autonomie aux villes et aux régions. Cette modification des cadres institutionnels apparaît comme un symbole concret de l'un des traits majeurs de notre modernité : tenter de placer le citoyen au plus près des centres de décisions.

Etre architecte impose alors de s'interroger sur la qualité et la forme des espaces de la ville générés par ce nouveau contexte administratif et politique.

L'écueil principal à éviter est sans doute de ne pas confondre l'identité locale avec une nostalgie de la ville ancienne ou du village.

L'objectif, le projet, consiste à réussir à fédérer un très grand nombre d'objets modernes (logements et équipements) programmés par autant de décideurs locaux.

Pour prendre une image simple et reconnue pour sa pertinence, les équipements nationaux conçus sous la IIIe République (écoles, gares, mairies, routes, ponts,...) ponctuent notre territoire suivant un subtil équilibre entre présence et intégration : ils font partie du paysage, l'enrichissent et le servent.

L'échelle des besoins et des problèmes est aujourd'hui d'une autre nature. Les édifices à réaliser ne se situent plus dans des campagnes isolées mais dans les espaces urbains et péri-urbains hérités des dernières décennies : les villes de banlieue.

L'une des stratégies envisageables pour définir et bâtir ces nouveaux édifices doit s'appuyer sur plusieurs points essentiels :

. Répertorier et mettre en évidence les qualités intrinsèques des lieux de banlieue comme par exemple : l'espace, la verdure, l'échelle, la multifonctionnalité.

. Souligner par une campagne d'information et d'explication le potentiel de ces lieux en insistant sur une donnée fondamentale qui préside à tout acte de transformation urbaine : le plan et le temps.

. Minimiser la rupture souvent rencontrée entre programmation et réponse formelle en associant en amont quelques architectes à une nouvelle redéfinition des lieux de la ville.

. Concevoir et dessiner un pôle urbain dont l'architecture soit l'expression claire de complexités sociales mises en espace.

. Conjuguer traitement de l'espace social et traitement de l'espace physique.

Nous proposons comme première étape de travailler sur un projet précis. Ce projet pourrait s'intituler : *Une Unité de Citoyenneté*.

Elle serait le signe construit et habité de la volonté de réconcilier les *Travaux Publics* (qui conditionnent l'urbanisme d'aujourd'hui) et le *Bâtiment* (qui reste la matière même de l'architecture de la ville).

Cette sorte de *haut-immeuble* , milieu aérien fait de fonctions et de volumes , ne serait *ni une barre ni une tour* .

La mise en espaces de dix fonctions différentes et complémentaires présiderait à sa réalisation.

L'*Unité de Citoyenneté*, par la pertinence de la réponse apportée à ces complexités, ouvrirait la voie à une approche des problèmes urbains faite d'expérimentation , de réalisme et de générosité.

|